



## Fiche de données de sécurité

Copyright, 2019, Compagnie 3M Tous droits réservés. La copie et/ou le chargement de cette information dans le but d'utiliser correctement les produits 3M est autorisé à condition que (1) l'information soit copiée dans sa totalité, sans aucun changement, sauf accord écrit préalable 3M, et (2) ni la copie, ni l'original ne soit revendu ou distribué autrement avec l'intention d'en tirer un quelconque profit.

<b>Référence FDS:</b>	38-4058-4	<b>Numéro de version:</b>	1.01
<b>Date de révision:</b>	10/10/2019	<b>Annule et remplace la version du :</b>	28/02/2019

**Numéro de version Transport:**

Cette fiche de données de sécurité est conforme au règlement REACH n° 1907/2006 et à ses modifications.

### IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MELANGE ET DE LA SOCIETE/ENTREPRISE

#### 1.1 Identification de la substance ou du mélange:

3M™ adhesive TC-2810 KIT

#### Numéros d'identification de produit

XA-0068-0025-5

7100170986

#### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées:

##### - Utilisations identifiées:

Adhésif conducteur

#### 1.3. Détails du fournisseur de la fiche de données de sécurité

**ADRESSE:** 3M Belgium BVBA/SPRL, Hermeslaan 7, B1831 Diegem  
**Téléphone:** +32 (0)2 722 51 11  
**E-mail:** Tox.be@mmm.com  
**Site internet** <http://www.3m.com/be>

#### 1.4 Numéro d'appel d'urgence:

+ 32 (0)2 722 54 23, hors d'heures d'ouvertures + 32 (0)2 722 5111, ou Centre Antipoisons + 32 (0)70 245 245

**Ce produit est un kit ou un produit multi-composants qui consiste en plusieurs composants , emballés indépendamment. Une FDS pour chacun des composants est incluse. Veillez à ne pas séparer les FDSs des composants de cette page de couverture. Les références des Fiches de Données de Sécurité (FDS) des composants de ce produit sont:**

16-3330-4, 38-3989-1

### Information de transport

### ETIQUETTE DU KIT

## 2.1. Classification de la substance ou du mélange:

Règlement Européen CLP N° 1272/2008/CE

### CLASSIFICATION:

Lésions oculaires graves / irritation oculaire, catégorie 1 - Eye Dam. 1; H318

Corrosion / irritation cutanée, Catégorie 1B - H314

Sensibilisation de la peau, Catégorie 1 - Sens. pour la peau 1; H317

Dangereux pour l'environnement aquatique (chronique), Catégorie 2 - Auat. Chr. 2; H411

Pour le texte intégral des phrases H, voir section 16.

## 2.2. Eléments de l'étiquette

Règlement Européen CLP N° 1272/2008/CE

### MENTION D'AVERTISSEMENT:

DANGER.

### Symboles::

SGH05 (Corrosion) SGH07 (Point d'exclamation)SGH09 (Environnement)

### Pictogrammes



Contient:

Bisphenol A Diglycidyl Ether; 3,3'-Oxybis(éthylèneoxy)bis(propylamine); Résine époxyde modifiée

### MENTIONS DE DANGER:

H314

Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.

H317

Peut provoquer une allergie cutanée.

H411

Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

### MENTIONS DE MISE EN GARDE

#### Prévention:

P260A

Ne pas respirer les vapeurs.

P280D

Porter des gants de protection, un vêtement de protection et un appareil de protection des yeux et du visage.

#### Intervention::

P303 + P361 + P353A

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau ou se doucher.

P305 + P351 + P338

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P310

Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

#### Elimination:

P501

Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation

locale/régionale/nationale/internationale.

**Pour les conditionnements <= 125 ml, les mentions de danger et d'avertissement suivantes doivent être utilisées :**

**<= 125 ml mention de danger**

H314 Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.  
H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

**<= 125 ml mention d'avertissement**

**Prévention:**

P260A Ne pas respirer les vapeurs.  
P280D Porter des gants de protection, un vêtement de protection et un appareil de protection des yeux et du visage.

**Intervention::**

P303 + P361 + P353A EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau ou se doucher.  
P305 + P351 + P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.  
P310 Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

Consulter la fiche de données de sécurité pour connaître les pourcentages inconnus des composants ([www.3M.com/msds](http://www.3M.com/msds))

**Raison de la révision:**

Étiquette: Ingrédients CLP - composants du kit - L'information a été modifiée.



## Fiche de données de sécurité

Copyright, 2019, Compagnie 3M Tous droits réservés. La copie et/ou le chargement de cette information dans le but d'utiliser correctement les produits 3M est autorisé à condition que (1) l'information soit copiée dans sa totalité, sans aucun changement, sauf accord écrit préalable 3M, et (2) ni la copie, ni l'original ne soit revendu ou distribué autrement avec l'intention d'en tirer un quelconque profit.

<b>Référence FDS:</b>	16-3330-4	<b>Numéro de version:</b>	3.02
<b>Date de révision:</b>	04/09/2019	<b>Annule et remplace la version du :</b>	28/02/2019

**Numéro de version Transport:**

Cette fiche de données de sécurité est conforme au règlement REACH n° 1907/2006 et à ses modifications.

## 1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE / DU MELANGE ET DE LA SOCIETE / ENTREPRISE

### 1.1 Identification de la substance ou du mélange:

3M™ Adhésif Epoxy conducteur de chaleur TC-2810 (Partie A)

### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées:

#### - Utilisations identifiées:

Adhésif conducteur

### 1.3. Détails du fournisseur de la fiche de données de sécurité

**ADRESSE:** 3M Belgium BVBA/SPRL, Hermeslaan 7, B1831 Diegem  
**Téléphone:** +32 (0)2 722 51 11  
**E-mail:** Tox.be@mmm.com  
**Site internet** <http://www.3m.com/be>

### 1.4 Numéro d'appel d'urgence:

+ 32 (0)2 722 54 23, hors d'heures d'ouvertures + 32 (0)2 722 5111, ou Centre Antipoisons + 32 (0)70 245 245

## 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

### 2.1. Classification de la substance ou du mélange:

Règlement Européen CLP N° 1272/2008/CE

#### CLASSIFICATION:

Lésions oculaires graves / irritation oculaire, catégorie 1 - Eye Dam. 1; H318

Corrosion / irritation cutanée, Catégorie 1B - H314

Sensibilisation de la peau, Catégorie 1 - Sens. pour la peau 1; H317

Dangereux pour l'environnement aquatique (chronique), Catégorie 3 - Aquat. Chron. 3; H412

Pour le texte intégral des phrases H, voir section 16.

### 2.2. Eléments de l'étiquette

Règlement Européen CLP N° 1272/2008/CE

**MENTION D'AVERTISSEMENT:**  
DANGER.

**Symboles::**

SGH05 (Corrosion) SGH07 (Point d'exclamation)

**Pictogrammes**



**Ingrédients :**

Ingrédient	Numéro CAS	EC No.	% par poids
3,3'-Oxybis(éthylèneoxy)bis(propylamine)	4246-51-9	224-207-2	40 - 50
Résine époxyde modifiée	68610-41-3		10 - 30
2,2'-[(1-Méthyléthylidène)bis(4,1-phénylèneoxyméthylène)]bisoxiranne	1675-54-3	216-823-5	1 - 10

**MENTIONS DE DANGER:**

H314	Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H412	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

**MENTIONS DE MISE EN GARDE**

**Prévention:**

P260A	Ne pas respirer les vapeurs.
P280D	Porter des gants de protection, un vêtement de protection et un appareil de protection des yeux et du visage.

**Intervention::**

P303 + P361 + P353A	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau ou se doucher.
P305 + P351 + P338	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P310	Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

**Elimination:**

P501	Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.
------	---

**Pour les conditionnements <= 125 ml, les mentions de danger et d'avertissement suivantes doivent être utilisées :**

**<= 125 ml mention de danger**

H314	Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H412	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

## 3M™ Adhésif Epoxy conducteur de chaleur TC-2810 (Partie A)

### <= 125 ml mention d'avertissement

#### Prévention:

P260A  
P280D

Ne pas respirer les vapeurs.  
Porter des gants de protection, un vêtement de protection et un appareil de protection des yeux et du visage.

#### Intervention::

P303 + P361 + P353A

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau ou se doucher.

P305 + P351 + P338

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P310  
P333 + P313

Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.  
En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.

Contient 18% de composants dont la toxicité pour le milieu aquatique est inconnue.

### 2.3 .Autres dangers

Inconnu

## 3. COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Ingrédient	Numéro CAS	EC No.	REACH Registration No.	% par poids	Classification
3,3'-Oxybis(éthylèneoxy)bis(propylamine)	4246-51-9	224-207-2	01-2119963377-26	40 - 50	Sens. cutanée 1, H317 Corr. cutanée 1B, H314
Résine époxyde modifiée	68610-41-3			10 - 30	Irr. de la peau 2, H315; Irr. des yeux 2, H319; Skin Sens. 1B, H317
Boornitride (BN)	10043-11-5	233-136-6		15 - 30	Substance non classée comme dangereuse
2,2'-[(1-Méthyléthylidène)bis(4,1-phénylèneoxyméthylène)]bisoxirane	1675-54-3	216-823-5		1 - 10	Irr. de la peau 2, H315; Irr. des yeux 2, H319; Sens. cutanée 1, H317 Tox. aquatique chronique 2, H411
Produits d'hydrolyse du triméthoxyoctylsilane avec la silice	92797-60-9	296-597-2		1 - 5	Substance non classée comme dangereuse
2,4,6-Tris(diméthylaminométhyl)phénol	90-72-2	202-013-9	01-2119560597-27	< 3	Tox. aigüe 4, H302 Corr. cutanée 1C, H314; Lésions oculaires 1, H318

Voir en section 16 pour le texte complet des phrases H de cette section.

Pour les informations relatives aux valeurs limites d'exposition des ingrédients ou au statut PBT ou vPvB, consulter les sections 8 et 12 de cette Fiche de Données de Sécurité.

## 4. PREMIERS SOINS

#### **4.1. Description des premiers secours:**

##### **Inhalation:**

Transporter la personne à l'air frais. En cas de malaise, consulter un médecin.

##### **Contact avec la peau:**

Laver immédiatement avec beaucoup d'eau pendant au moins 15 minutes. Retirer les vêtements souillés. Consulter immédiatement un médecin. Laver les vêtements avant utilisation.

##### **Contact avec les yeux:**

Laver les yeux immédiatement avec beaucoup d'eau pendant au moins 15 minutes. Enlever les lentilles de contact si cela est facile à faire. Continuer à rincer. Consulter immédiatement un ophtalmologiste.

##### **En cas d'ingestion:**

Rincer la bouche. Ne pas faire vomir. Consulter immédiatement un médecin.

#### **4.2. Symptômes et effets principaux, aigus et différés:**

Voir en section 11.1: information sur les effets toxicologiques.

#### **4.3. Indication des soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires:**

Non applicable

## **5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE**

#### **5.1. Moyens d'extinction:**

En cas d'incendie: Utiliser un agent d'extinction adapté pour le matériel combustible tel que l'eau ou mousse.

#### **5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange:**

Aucun inhérent à ce produit

#### **Décomposition dangereuse ou sous-produits**

<u>Substance</u>	<u>Condition</u>
Aldéhydes	Pendant la combustion.
Monoxyde de carbone	Pendant la combustion.
Dioxyde de carbone	Pendant la combustion.
Chlorure d'hydrogène	Pendant la combustion.

#### **5.3. Conseils aux pompiers:**

En cas d'incendie grave et si le produit peut se décomposer thermiquement totalement, porter un vêtement de protection intégral comprenant : casque, système de protection respiratoire autonome avec adduction d'air créant une pression positive à l'intérieur du casque, tablier et pantalon et manches resserrées autour des bras et des jambes, masque facial et chasuble pour protéger la tête.

## **6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**

#### **6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence:**

Évacuer la zone. Ventiler la zone. En cas de déversement important dans des zones confinées, apporter une ventilation mécanique pour disperser ou extraire les vapeurs selon les bonnes pratiques HSE. Reportez-vous aux autres sections de cette FDS pour l'information concernant les risques physiques et de la santé, de protection respiratoire, ventilation et équipement de protection individuelle.

#### **6.2. Précautions pour la protection de l'environnement:**

Eviter le rejet dans l'environnement. Consulter les instructions. En cas de renversements importants, couvrir les évacuations et construire des digues pour éviter l'écoulement du produit dans les égouts ou les cours d'eau.

### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:

Couvrir avec un matériau absorbant inorganique. N'oubliez pas, ajouter un matériau absorbant ne supprime pas le danger physique, la santé ou le danger pour l'environnement. Récupérer le matériau répandu. Mettre dans un récipient métallique, revêtu intérieurement de polyéthylène. Nettoyer les résidus avec un solvant approprié sélectionné par des personnes compétentes. Ventiler la zone. Lire et suivre les précautions d'emploi sur l'étiquette et la fiche de sécurité du solvant. Fermer le récipient. Éliminer le produit collecté dès que possible conformément aux réglementations locales / régionales / nationales / internationales applicables

### 6.4. Références à d'autres sections:

Se référer à la section 8 et à la section 13 pour plus d'informations

## 7. Manipulation et stockage

### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger:

Eviter l'inhalation des vapeurs pendant la polymérisation. Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosol Eviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation Se laver soigneusement après manipulation Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail. Eviter le rejet dans l'environnement. Consulter les instructions Éviter tout contact avec des agents oxydants (par exemple: Chlore, l'acide chromique, etc)

### 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités:

Stocker à l'écart des acides. Stocker à l'écart des agents oxydants.

### 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s):

Pour plus d'informations: voir section 7.1 et 7.2 pour des recommandations de manutention et de stockage. Voir section 8 pour les contrôles d'exposition et les recommandations de protection individuelle.

## 8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle

### 8.1. Valeurs limites d'exposition:

#### Limites d'exposition professionnelle

Aucune valeur limite d'exposition n'existe pour les ingrédients listés en section 3 de cette FDS.

#### Niveaux dérivés sans effet (DNEL)

Ingrédient	Produit de dégradation	Population	Type d'exposition humaine	DNEL
2,4,6-Tris(diméthylaminométhyl)phénol		Employé	Inhalation, exposition à long terme (8 heures), effets systémiques	0,31 mg/m <sup>3</sup>
3,3'-Oxybis(éthylèneoxy)bis(propylamine)		Employé	Cutané, exposition à long terme (8 heures), effets systémiques	8,3 mg/kg bw/d
3,3'-Oxybis(éthylèneoxy)bis(propylamine)		Employé	Exposition à long terme (8h) par inhalation; Les effets locaux	1 mg/m <sup>3</sup>
3,3'-Oxybis(éthylèneoxy)bis(propylamine)		Employé	Inhalation, exposition à long terme (8 heures), effets systémiques	59 mg/m <sup>3</sup>
3,3'-Oxybis(éthylèneoxy)bis(propylamine)		Employé	Inhalation, exposition à court terme, effets locales	13 mg/m <sup>3</sup>
3,3'-		Employé	Inhalation, exposition	176 mg/m <sup>3</sup>



**3M™ Adhésif Epoxy conducteur de chaleur TC-2810 (Partie A)**

Oxybis(éthylèneoxy)bis(pr opylamine)			court terme, effets systémiques	
---	--	--	------------------------------------	--

**Concentrations prévisibles sans effet (PNEC)**

Ingrédient	Produit de dégradation	Compartiment	PNEC
2,4,6- Tris(diméthylaminométhyl) phénol		Eau	0,084 mg/l
2,4,6- Tris(diméthylaminométhyl) phénol		Rejets intermittants dans l'eau	0,84 mg/l
2,4,6- Tris(diméthylaminométhyl) phénol		Eau de mer	0,0084 mg/l
2,4,6- Tris(diméthylaminométhyl) phénol		Usine de traitement des eaux d'égout	0,2 mg/l
3,3'- Oxybis(éthylèneoxy)bis(pr opylamine)		Eau	0,22 mg/l
3,3'- Oxybis(éthylèneoxy)bis(pr opylamine)		Sédiments de l'eau	0,809 mg/kg d.w.
3,3'- Oxybis(éthylèneoxy)bis(pr opylamine)		Rejets intermittants dans l'eau	2,2 mg/l
3,3'- Oxybis(éthylèneoxy)bis(pr opylamine)		Eau de mer	0,022 mg/l
3,3'- Oxybis(éthylèneoxy)bis(pr opylamine)		Sédiments de l'eau de mer	0,0809 mg/kg d.w.
3,3'- Oxybis(éthylèneoxy)bis(pr opylamine)		Usine de traitement des eaux d'égout	125 mg/l

**Les procédures de surveillance recommandées:** Les informations sur les procédures de surveillance recommandées peuvent être obtenues auprès du Centre de connaissance belge sur le bien-être au travail (BeSWIC).

**8.2. Contrôles de l'exposition:**

De plus, se référer à l'annexe pour plus d'information.

**8.2.1. Contrôles techniques appropriés**

Fournir une extraction appropriée des émissions pendant la polymérisation à chaud. Les enceintes de polymérisation doivent être munies de ventilation extractive vers l'extérieur, ou vers un équipement adapté pour le contrôle des émissions. Utiliser une ventilation générale et/ou une ventilation extractive locale pour maintenir les expositions à l'air en dessous des valeurs limites d'exposition et/ou contrôler la poussière / fumées / gaz / brouillards / vapeurs / aérosols. Si la ventilation n'est pas appropriée, utiliser une protection respiratoire.

**8.2.2. Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle (EPI)****Protection des yeux/du visage:**

## 3M™ Adhésif Epoxy conducteur de chaleur TC-2810 (Partie A)

Sur la base des résultats d'évaluation de l'exposition, sélectionner et utiliser une protection des yeux / du visage pour éviter tout contact. La protection des yeux / du visage suivante est recommandée:

Ecran total.

Lunettes de protection ouvertes.

### *Normes applicables / Standards*

Utiliser une protection des yeux et du visage conforme à la norme EN 166

### **Protection de la peau/la main**

Sur la base des résultats d'évaluation de l'exposition, sélectionner et utiliser des gants et/ou des habits de protection pour éviter le contact avec la peau. Consulter le fabricant de gants et/ou d'habits de protection pour sélectionner les matériaux appropriés. Les gants en nitrile peuvent être portés par-dessus des gants de stratifié polymère pour améliorer la dextérité. Des gants constitués du/des matériaux suivants sont recommandés:

<b>Matériel</b>	<b>Epaisseur (mm)</b>	<b>Temps de pénétration</b>
Polymère laminé	Pas de données disponibles	Pas de données disponibles

### *Normes applicables / Standards*

Utiliser des gants testés conformément à l'EN 374.

Si le produit est utilisé dans des conditions de forte exposition (exemple pulvérisations, risque élevé d'éclaboussures, etc etc), l'utilisation d'une combinaison de protection peut s'avérer nécessaire. Choisissez et utilisez une protection du corps pour éviter le contact basé sur les résultats d'une évaluation de l'exposition. Le matériau de vêtements de protection suivant(s) est recommandé: Tablier - polymère stratifié

### **Protection respiratoire:**

Une évaluation de l'exposition peut être nécessaire pour décider si un appareil de protection respiratoire est demandé. Si un appareil de protection respiratoire est nécessaire, utiliser des masques dans le cadre d'un programme de protection respiratoire complet. Sur la base des résultats de l'évaluation de l'exposition, sélectionnez le type de respirateur suivants afin de réduire l'exposition par inhalation:

Demi-masque respiratoire ou masque complet pour des vapeurs organiques et particules

Pour des questions concernant une utilisation spécifique, consulter le fabricant de votre appareil respiratoire.

### *Normes applicables / Standards*

Utiliser un appareil respiratoire conforme à la norme EN 140 ou EN 136: Filtres types A & P

### **8.2.3 Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement**

Se référer à l'annexe

## 9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

### **9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles:**

#### **Apparence**

**Etat physique:**

Liquide

**Couleur**

blanc

**Aspect physique spécifique::**

Pâte

**Odeur**

Epoxy

**Valeur de seuil d'odeur**

*Pas de données de tests disponibles.*

**pH**

*Non applicable.*

**Point/intervalle d'ébullition:**

$\geq 120$  °C

**Point de fusion:**

*Pas de données de tests disponibles.*

**Inflammabilité (solide, gaz):**

Non applicable.

<b>Dangers d'explosion:</b>	Non classifié
<b>Propriétés comburantes:</b>	Non classifié
<b>Point d'éclair:</b>	>=120 °C [ <i>Méthode de test: Estimé</i> ]
<b>Température d'inflammation spontanée</b>	<i>Pas de données de tests disponibles.</i>
<b>Limites d'inflammabilité (LEL)</b>	<i>Pas de données de tests disponibles.</i>
<b>Limites d'inflammabilité (UEL)</b>	<i>Pas de données de tests disponibles.</i>
<b>Pression de vapeur</b>	<=0,3 Pa [ <i>@ 20 °C</i> ]
<b>Densité relative</b>	1,34 [ <i>Réf. Standard :Eau = 1</i> ]
<b>Hydrosolubilité</b>	Négligeable
<b>Solubilité (non-eau)</b>	<i>Pas de données de tests disponibles.</i>
<b>Coefficient de partage n-octanol / eau</b>	<i>Pas de données de tests disponibles.</i>
<b>Taux d'évaporation:</b>	<i>Non applicable.</i>
<b>Densité de vapeur</b>	Négligeable
<b>Température de décomposition</b>	<i>Pas de données de tests disponibles.</i>
<b>Viscosité</b>	150 000 mPa-s [ <i>@ 20 °C</i> ]
<b>Densité</b>	1,34 g/ml

#### 9.2. Autres informations:

<b>Composés Organiques Volatils</b>	<i>Pas de données de tests disponibles.</i>
<b>Teneur en matières volatiles:</b>	0 % en poids

## 10. STABILITE ET REACTIVITE

#### 10.1 Réactivité:

Ce produit peut être réactif avec certains agents sous certaines conditions - voir les autres rubriques de cette section.

#### 10.2 Stabilité chimique:

Stable.

#### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses:

Une polymérisation dangereuse ne se produira pas.

#### 10.4. Conditions à éviter:

La polymérisation est source de chaleur. Ne pas polymériser une quantité supérieure à 50 grammes en milieu confiné pour éviter une réaction trop violente (exothermique) avec dégagement de forte chaleur et fumées.

#### 10.5 Matériaux à éviter:

Acides forts

Agents oxydants forts.

#### 10.6. Produits de décomposition dangereux:

<u>Substance</u>	<u>Condition</u>
Non applicable	

Regarder section 5.2 pour les produits de décomposition pendant la combustion

## 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Il est possible que les informations suivantes ne correspondent pas à la classification de documents de l'UE dans la section 2 et / ou les classifications de certains ingrédients dans la section 3 si les classifications de certains ingrédients sont attribuées par une autorité compétente. En outre, les données dans la section 11 sont fondées sur les règles de classifications selon SGH UN et selon les classifications dérivées d'avis 3M.

### 11.1. Informations sur les effets toxicologiques:

#### Les signes et symptômes d'exposition

Sur la base de données de tests et/ou d' informations sur les composants, ce produit peut provoquer les effets suivants sur la santé:

#### Inhalation:

Irritation de l'appareil respiratoire : les signes et symptômes peuvent inclure toux, écoulement nasal, maux de tête, éternuements, douleur nasale et maux de gorge.

#### Contact avec la peau:

Peut être nocif par contact avec la peau. Brûlures cutanées (corrosion chimique): les symptômes peuvent inclure rougeurs, enflures, démangeaisons, douleurs, cloques, ulcération et formation de plaies et escarres. Sensibilisation de contact (autre que photosensibilisation) : les symptômes peuvent inclure rougeurs, enflures, cloques et démangeaisons.

#### Contact avec les yeux:

Brûlure oculaire d'origine chimique (corrosion chimique): les symptômes peuvent inclure opacité de la cornée, brûlures chimiques, douleurs, larmoiements, ulcérations, diminution ou perte de la vision.

#### Ingestion:

Effets gastrointestinaux : les symptômes peuvent inclure une douleur vive à la bouche, à la gorge et à l'abdomen, des nausées, des vomissements, de la diarrhée.

#### Données toxicologiques

Si un composant est listé en section 3 mais n'apparaît pas dans une table ci-dessous, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

#### Toxicité aiguë

Nom	Route	Organismes	Valeur
Produit	cutané		Pas de données disponibles. Calculé. 2 000 - 5 000 mg/kg
Produit	Ingestion		Pas de données disponibles. Calculé. 5 000 mg/kg
3,3'-Oxybis(éthylèneoxy)bis(propylamine)	cutané	Lapin	LD50 2 500 mg/kg
3,3'-Oxybis(éthylèneoxy)bis(propylamine)	Ingestion	Rat	LD50 3 160 mg/kg
Boornitride (BN)	cutané	Lapin	LD50 > 20 000 mg/kg
Boornitride (BN)	Ingestion	Rat	LD50 > 50 000 mg/kg
Résine époxyde modifiée	cutané	Non disponible	LD50 3 000 mg/kg
Résine époxyde modifiée	Ingestion	Non disponible	LD50 > 34 000 mg/kg
2,2'-[(1-Méthyléthylidène)bis(4,1-phénylèneoxyméthylène)]bisoxirane	cutané	Rat	LD50 > 1 600 mg/kg
2,2'-[(1-Méthyléthylidène)bis(4,1-phénylèneoxyméthylène)]bisoxirane	Ingestion	Rat	LD50 > 1 000 mg/kg
Produits d'hydrolyse du triméthoxyoctylsilane avec la silice	cutané		LD50 Estimé pour être > 5 000 mg/kg
Produits d'hydrolyse du triméthoxyoctylsilane avec la silice	Ingestion	Rat	LD50 > 5 340 mg/kg
2,4,6-Tris(diméthylaminométhyl)phénol	cutané	Rat	LD50 1 280 mg/kg
2,4,6-Tris(diméthylaminométhyl)phénol	Ingestion	Rat	LD50 1 000 mg/kg

TAE = Toxicité Aiguë Estimée

#### Corrosion / irritation cutanée

Nom	Organismes	Valeur
3,3'-Oxybis(éthylèneoxy)bis(propylamine)	Lapin	Corrosif
Résine époxyde modifiée	Composit	Irritant

**3M™ Adhésif Epoxy conducteur de chaleur TC-2810 (Partie A)**

	nts similaires	
2,2'-[(1-Méthyléthylidène)bis(4,1-phénylèneoxyméthylène)]bisoxiranne	Lapin	Moyennement irritant
2,4,6-Tris(diméthylaminométhyl)phénol	Lapin	Corrosif

**Lésions oculaires graves / irritation oculaire**

Nom	Organismes	Valeur
3,3'-Oxybis(éthylèneoxy)bis(propylamine)	Risques pour la santé similaires	Corrosif
Résine époxyde modifiée	Composants similaires	Irritant sévère
2,2'-[(1-Méthyléthylidène)bis(4,1-phénylèneoxyméthylène)]bisoxiranne	Lapin	Irritant modéré
2,4,6-Tris(diméthylaminométhyl)phénol	Lapin	Corrosif

**Sensibilisation de la peau**

Nom	Organismes	Valeur
Résine époxyde modifiée	Composants similaires	Sensibilisant
2,2'-[(1-Méthyléthylidène)bis(4,1-phénylèneoxyméthylène)]bisoxiranne	Homme et animal	Sensibilisant
2,4,6-Tris(diméthylaminométhyl)phénol	Cochon d'Inde	Non-classifié

**Sensibilisation des voies respiratoires**

Nom	Organismes	Valeur
2,2'-[(1-Méthyléthylidène)bis(4,1-phénylèneoxyméthylène)]bisoxiranne	Humain	Non-classifié

**Mutagenicité cellules germinales**

Nom	Route	Valeur
2,2'-[(1-Méthyléthylidène)bis(4,1-phénylèneoxyméthylène)]bisoxiranne	In vivo	Non mutagène
2,2'-[(1-Méthyléthylidène)bis(4,1-phénylèneoxyméthylène)]bisoxiranne	In vitro	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
2,4,6-Tris(diméthylaminométhyl)phénol	In vitro	Non mutagène

**Cancérogénicité**

Nom	Route	Organismes	Valeur
2,2'-[(1-Méthyléthylidène)bis(4,1-phénylèneoxyméthylène)]bisoxiranne	cutané	Souris	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.

**Toxicité pour la reproduction****Effets sur la reproduction et / ou sur le développement**

Nom	Route	Valeur	Organismes	Test résultat	Durée d'exposition
2,2'-[(1-Méthyléthylidène)bis(4,1-phénylèneoxyméthylène)]bisoxiranne	Ingestion	Non classifié pour les effets sur la fertilité féminine	Rat	NOAEL 750 mg/kg/day	2 génération
2,2'-[(1-Méthyléthylidène)bis(4,1-phénylèneoxyméthylène)]bisoxiranne	Ingestion	Non classifié pour les effets sur la fertilité masculine	Rat	NOAEL 750 mg/kg/day	2 génération
2,2'-[(1-Méthyléthylidène)bis(4,1-phénylèneoxyméthylène)]bisoxiranne	cutané	Non classifié pour les effets sur le développement	Lapin	NOAEL 300 mg/kg/day	pendant l'organogénèse
2,2'-[(1-Méthyléthylidène)bis(4,1-	Ingestion	Non classifié pour les effets sur le	Rat	NOAEL 750	2 génération

**3M™ Adhésif Epoxy conducteur de chaleur TC-2810 (Partie A)**

phénylèneoxyméthylène)]bisoxiranne	développement	mg/kg/day
------------------------------------	---------------	-----------

**Organe(s) cible(s)****Toxicité pour certains organes cibles - exposition unique**

Nom	Route	Organe(s) cible(s)	Valeur	Organismes	Test résultat	Durée d'exposition
3,3'-Oxybis(éthylèneoxy)bis(propylamine)	Inhalation	irritation des voies respiratoires	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.		NOAEL Non disponible	
2,4,6-Tris(diméthylaminométhyl)phénol	Inhalation	irritation des voies respiratoires	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.		NOAEL Non disponible	

**Toxicité pour certains organes cibles - exposition répétée**

Nom	Route	Organe(s) cible(s)	Valeur	Organismes	Test résultat	Durée d'exposition
2,2'-[(1-Méthyléthylidène)bis(4,1-phénylèneoxyméthylène)]bisoxiranne	cutané	Foie	Non-classifié	Rat	NOAEL 1 000 mg/kg/day	2 années
2,2'-[(1-Méthyléthylidène)bis(4,1-phénylèneoxyméthylène)]bisoxiranne	cutané	Système nerveux	Non-classifié	Rat	NOAEL 1 000 mg/kg/day	13 semaines
2,2'-[(1-Méthyléthylidène)bis(4,1-phénylèneoxyméthylène)]bisoxiranne	Ingestion	système auditif   Coeur   Système endocrine   système hématopoïétique   Foie   des yeux   rénale et / ou de la vessie	Non-classifié	Rat	NOAEL 1 000 mg/kg/day	28 jours
2,4,6-Tris(diméthylaminométhyl)phénol	cutané	la peau   Foie   Système nerveux   système auditif   système hématopoïétique   des yeux	Non-classifié	Rat	NOAEL 125 mg/kg/day	28 jours

**Danger par aspiration**

Pour le composant/les composants, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

Contactez l'adresse ou le numéro de téléphone indiqué sur la première page de la FDS pour informations toxicologiques sur cette matière et / ou de ses composants.

**12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES**

Il est possible que les informations suivantes ne correspondent pas à la classification de documents de l'UE dans le section 2 et / ou les classifications de certains ingrédients dans le section 3 si les classifications de certains ingrédients sont attribuées par une autorité compétente. En outre, les données dans le section 12 sont fondées sur les règles de classification selon SGH UN et selon les classifications dérivées d'avis 3M.

**12.1 Toxicité:**

Aucun test sur le produit disponible

Matériel	N° CAS	Organisme	type	Exposition	Test point final	Test résultat
----------	--------	-----------	------	------------	------------------	---------------

**3M™ Adhésif Epoxy conducteur de chaleur TC-2810 (Partie A)**

3,3'-Oxybis(éthylèneoxy)bis(propylamine)	4246-51-9	Ide mélanote	expérimental	96 heures	Concentration létale 50%	>1 000 mg/l
3,3'-Oxybis(éthylèneoxy)bis(propylamine)	4246-51-9	Algues vertes	expérimental	72 heures	Effet concentration 50%	>500 mg/l
3,3'-Oxybis(éthylèneoxy)bis(propylamine)	4246-51-9	puce d'eau	expérimental	48 heures	Effet concentration 50%	218,16 mg/l
3,3'-Oxybis(éthylèneoxy)bis(propylamine)	4246-51-9	Algues vertes	expérimental	72 heures	Effet concentration 10%	5,4 mg/l
Résine époxyde modifiée	68610-41-3		Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification			
Boornitride (BN)	10043-11-5	Truite arc-en-ciel	expérimental		Concentration létale 50%	>100 mg/l
Boornitride (BN)	10043-11-5	puce d'eau	expérimental		Effet concentration 50%	>100 mg/l
2,2'-[(1-Méthyléthylidène)bis(4,1-phénylèneoxyméthylène)]bisoxirane	1675-54-3	Truite arc-en-ciel	Estimé	96 heures	Concentration létale 50%	2 mg/l
2,2'-[(1-Méthyléthylidène)bis(4,1-phénylèneoxyméthylène)]bisoxirane	1675-54-3	puce d'eau	Estimé	48 heures	Effet concentration 50%	1,8 mg/l
2,2'-[(1-Méthyléthylidène)bis(4,1-phénylèneoxyméthylène)]bisoxirane	1675-54-3	Algues vertes	expérimental	72 heures	Effet concentration 50%	>11 mg/l
2,2'-[(1-Méthyléthylidène)bis(4,1-phénylèneoxyméthylène)]bisoxirane	1675-54-3	Algues vertes	expérimental	72 heures	Concentration sans effet observé (NOEC)	4,2 mg/l
2,2'-[(1-Méthyléthylidène)bis(4,1-phénylèneoxyméthylène)]bisoxirane	1675-54-3	puce d'eau	expérimental	21 jours	Concentration sans effet observé (NOEC)	0,3 mg/l
Produits d'hydrolyse du triméthoxyoctylsilane avec la silice	92797-60-9	Algues	expérimental	72 heures	Effet concentration 50%	>=10 000 mg/l
Produits d'hydrolyse du triméthoxyoctylsilane avec la silice	92797-60-9	puce d'eau	expérimental	24 heures	Concentration sans effet observé (NOEC)	>=10 000 mg/l
Produits d'hydrolyse du triméthoxyoctylsilane avec la silice	92797-60-9	poisson zèbre	expérimental	96 heures	Concentration sans effet observé (NOEC)	>=10 000 mg/l
2,4,6-Tris(diméthylaminométhyl)phénol	90-72-2	Carpe commune	expérimental	96 heures	Concentration létale 50%	175 mg/l
2,4,6-Tris(diméthylaminométhyl)phénol	90-72-2	Crevette	expérimental	96 heures	Concentration létale 50%	718 mg/l
2,4,6-Tris(diméthylaminométhyl)phénol	90-72-2	Algues vertes	expérimental	72 heures	Effet concentration 50%	84 mg/l
2,4,6-Tris(diméthylaminométhyl)phénol	90-72-2	Algues vertes	expérimental	72 heures	Concentration sans effet observé (NOEC)	6,25 mg/l

**12.2 Persistance et dégradabilité:**

**3M™ Adhésif Epoxy conducteur de chaleur TC-2810 (Partie A)**

Matériel	N° CAS	Type de test	Durée	Type d'étude	Test résultat	Protocole
3,3'-Oxybis(éthylèneoxy)bis(propylamine)	4246-51-9	Estimé Photolyse		Demi-vie photolytique (dans l'air)	2.96 heures (t 1/2)	Autres méthodes
3,3'-Oxybis(éthylèneoxy)bis(propylamine)	4246-51-9	expérimental Biodégradation	25 jours	évolution dioxyde de carbone	-8 % Evolution de CO2/Evolution de Demande biologique en oxygène théorique DBThO	OCDE 301B - Mod. CO2
Résine époxyde modifiée	68610-41-3	Données non disponibles ou insuffisantes			N/A	
Boornitride (BN)	10043-11-5	Données non disponibles ou insuffisantes			N/A	
2,2'-[(1-Méthyléthylidène)bis(4,1-phénylèneoxyméthylène)]bisoxirane	1675-54-3	expérimental Hydrolyse		Demi-vie hydrolytique	117 heures (t 1/2)	Autres méthodes
2,2'-[(1-Méthyléthylidène)bis(4,1-phénylèneoxyméthylène)]bisoxirane	1675-54-3	expérimental Biodégradation	28 jours	Demande biologique en oxygène	5 % Demande biologique en oxygène DBO/Demande chimique en oxygène	OECD 301F - Manometric Respiro
Produits d'hydrolyse du triméthoxyoctylsilane avec la silice	92797-60-9	Données non disponibles ou insuffisantes			N/A	
2,4,6-Tris(diméthylaminométhyl)phénol	90-72-2	expérimental Biodégradation	28 jours	Demande biologique en oxygène	4 % en poids	OCDE 301D

**12.3. Potentiel de bioaccumulation:**

Matériel	CAS N°	Type de test	Durée	Type d'étude	Test résultat	Protocole
3,3'-Oxybis(éthylèneoxy)bis(propylamine)	4246-51-9	expérimental Bioconcentratie		Lod du Coefficient de partage octanol/eau	-1.25	Autres méthodes
Résine époxyde modifiée	68610-41-3	Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification	N/A	N/A	N/A	N/A
Boornitride (BN)	10043-11-5	Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification	N/A	N/A	N/A	N/A
2,2'-[(1-Méthyléthylidène)bis(4,1-phénylèneoxyméthylène)]bisoxirane	1675-54-3	expérimental Bioconcentratie		Lod du Coefficient de partage octanol/eau	3.242	Autres méthodes
Produits d'hydrolyse du triméthoxyoctylsilane avec la silice	92797-60-9	Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification	N/A	N/A	N/A	N/A
2,4,6-Tris(diméthylaminométhyl)phénol	90-72-2	expérimental Bioconcentratie		Lod du Coefficient de partage octanol/eau	-0.66	Autres méthodes

**12.4. Mobilité dans le sol:**

Contactez le fournisseur pour plus d'informations.



### 12.5. Résultats de l'évaluation PBT et vPvB:

Ce produit ne contient aucune substance considérée comme PBT ou vPvB.

### 12.6. Autres effets néfastes:

Pas d'information disponible.

## 13. CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

### 13.1. Méthode de traitement des déchets:

Éliminer le contenu / récipient conformément à la réglementation locale.

Éliminer le matériel complètement durci (ou polymérisé) dans une installation autorisée de déchets industriels. Comme une alternative d'élimination, incinérer les produits durcis dans une installation d'incinération de déchets autorisée. La destruction adéquate peut nécessiter l'utilisation de carburant supplémentaire pendant les procédés d'incinération. Les produits de combustion comprendront l'acide halogénique (HCl / HF / HBr). L'installation doit être capable de traiter les matériaux halogénés. Si aucune des options d'élimination sont disponibles, les déchets de produits complètement durcis ou polymérisés peuvent être placés dans un site d'enfouissement bien conçu pour les déchets industriels. Les conteneurs vides et utilisés pour le transport et la manutention des produits chimiques dangereux (substances chimiques / mélanges / préparations classées comme dangereuses conformément à la réglementation applicable) doivent être considérés, stockés, traités et éliminés comme des déchets dangereux à moins d'indication définie par la réglementation des déchets applicables. Consulter les autorités de régulation respectives afin de déterminer les traitements disponibles et les installations d'élimination.

Le code déchets est basé sur l'application du produit par le client. Puisque cet aspect est hors de contrôle 3M, aucun code déchets pour les produits après utilisation ne sera fourni. Merci de vous référer au Code Déchets Européen (EWC-2000/532/CE et ses amendements) pour attribuer le code déchets correct à votre propre résidu. Assurez vous d'être en conformité avec les réglementations nationales et/ou locales applicables et utilisez toujours un opérateur de traitement des déchets agréé.

### Code déchets EU (produit tel que vendu)

08 04 09\* Déchets de colles et mastics contenant des solvants organiques ou d'autres substances dangereuses.  
20 01 27\* Peintures, encres, colles et résines contenant des substances dangereuses.

## 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

IMDG : UN2735; Amines, Liquid, Corrosive, N.O.S (4,7,10-Trioxatridecane-1,13-Diamine); 8; II; FA, SB.

IATA: UN2735; Amines, Liquid, Corrosive, N.O.S (4,7,10-Trioxatridecane-1,13-Diamine); 8; II.

ADR: UN2735; Amines, Liquides, Corrosives, N.S.A. (4,7,10-Trioxatridécane-1,13 Diamine); 8; II; (E); C7.

## 15. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

### 15.1. Législations spécifiques relatives à la sécurité, santé et réglementations environnementales de la substance ou du mélange

#### Cancérogénicité

##### Ingrédient

2,2'-[(1-Méthyléthylidène)bis(4,1-phénylèneoxyméthylène)]bisoxirane

##### Numéro CAS

1675-54-3

##### Classification

Gr.3: non classifié

##### Réglementation

Centre International de Recherche sur le Cancer (CIRC)

## 15.2. Evaluation de la Sécurité Chimique

Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée pour ce mélange. Des évaluations de la sécurité chimique pour les substances contenues peuvent avoir été effectuées par les déclarants des substances conformément au règlement (CE) n ° 1907/2006, tel que modifié.

## 16. AUTRES INFORMATIONS

### Liste des codes des mentions de dangers H

H302	Nocif en cas d'ingestion.
H314	Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H318	Provoque des lésions oculaires graves.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux
H411	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H412	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

### Raison de la révision:

CLP: Tableau ingrédient - L'information a été modifiée.  
 Etiquette: Précaution CLP - Elimination - L'information a été ajoutée.  
 Etiquette - Précaution CLP - Réponse - L'information a été modifiée.  
 Section 3 : Composition / Information des ingrédients - L'information a été modifiée.  
 Section 5: Feu - Conseils pour les sapeurs-pompiers (Information) - L'information a été modifiée.  
 Section 9: Couleur - L'information a été ajoutée.  
 Section 9: Odeur - L'information a été ajoutée.  
 Section 9: Apparence / odeur modification - L'information a été supprimée.  
 Section 11: Toxicité acute (Tableau) - L'information a été modifiée.  
 Section 11: Tableau cancérogénicité - L'information a été modifiée.  
 Section 11: Tableau mutagénicité - L'information a été modifiée.  
 Section 11: Tableau Toxicité pour la reproduction - L'information a été modifiée.  
 Section 11: Tableau Sensibilisation des voies respiratoires - L'information a été modifiée.  
 Section 11: Tableau Lésions oculaires graves/ irritant - L'information a été modifiée.  
 Section 11: Tableau Corrosion cutanée / irritation - L'information a été modifiée.  
 Section 11: Tableau Sensibilisation de la peau - L'information a été modifiée.  
 Section 11: Tableau Organes Cibles - exposition répétée - L'information a été modifiée.  
 12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES - L'information a été modifiée.  
 12.3 Persistance et dégradation - L'information a été modifiée.  
 12.4 Potentiel de bioaccumulation - L'information a été modifiée.  
 Section 13: Phrase générale - Catégorie déchets GHS - L'information a été modifiée.  
 Section 14 : Classification transport - L'information a été modifiée.  
 Section 15: Cancérogénicité (Information) - L'information a été ajoutée.  
 Section 15: Régulations - Inventaires - L'information a été supprimée.

## Annexe

Titre	
<b>Identification de la substance</b>	3,3'-Oxybis(éthylèneoxy)bis(propylamine); EC No. 224-207-2; Numéro CAS 4246-51-9;
<b>Nom du scénario d'exposition</b>	Mélange industriel et Application
<b>étape du cycle de vie</b>	Utiliser dans des sites industriels
<b>activités participatives</b>	PROC 04 -Production chimique où il y a possibilité d'exposition PROC 05 -Mélange dans des processus par lots

**3M™ Adhésif Epoxy conducteur de chaleur TC-2810 (Partie A)**

	PROC 13 -Traitement d'articles par trempage et versage ERC 06d -Utilisation de régulateurs de processus réactifs dans les processus de polymérisation sur les sites industriels (qu'ils soient ou non inclus dans/sur l'article)
<b>Processus, les tâches et les activités couvertes</b>	Chargement d'un matériel en systèmes ouverts avec risque d'exposition significatif par exemple : chargement à partir de fûts ouverts, Préparation ou mélange de matériaux solides ou liquides.
<b>21 Conditions opérationnelles et des mesures de gestion des risques</b>	
<b>Conditions d'exploitation</b>	<b>État physique:</b> Liquide <b>Conditions générales d'exploitation</b> Durée d'utilisation: 8 heures / jour; Fréquence d'exposition sur le lieu de travail (par employé): 5 days/week; Utilisation en intérieur;
<b>Mesures de la gestion du risque</b>	Dans les conditions de mise en oeuvre décrites ci-dessus les mesures de la gestion du risque suivantes s'appliquent : <b>Mesures de la gestion du risque</b> <b>Santé humaine</b> Lunettes - résistant aux produits chimiques; Porter des gants résistants chimiquement (testés selon la EN374) et suivre une formation de base pour les employés. Reportez-vous à la section 8 de la fiche de données de sécurité pour la nature de gants spécifiques.; <b>Environnemental</b> Non nécessaire;
<b>Mesures de gestion des déchets</b>	Pas de mesure spécifique à l'utilisation pour la gestion des déchet. Se référer à la section 13 de cette FDS.
<b>3. Prévission de l'exposition</b>	
<b>Prévission de l'exposition</b>	Les expositions humaines ne devraient pas dépasser les DNELs, quand les mesures de gestion du risque identifié sont mises en place. Les expositions de l'environnement ne doivent pas dépasser les PNECs quand les mesures de gestion du risque identifié sont mises en place.

<b>Titre</b>	
<b>Identification de la substance</b>	2,4,6-Tris(diméthylaminométhyl)phénol; EC No. 202-013-9; Numéro CAS 90-72-2;
<b>Nom du scénario d'exposition</b>	Mélange industriel et Application
<b>étape du cycle de vie</b>	Utiliser dans des sites industriels
<b>activités participatives</b>	PROC 05 -Mélange dans des processus par lots PROC 08a -Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées PROC 08b -Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées PROC 09 -Transfert de substance ou mélange dans de petits contenants (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage) PROC 10 -Application au rouleau ou au pinceau PROC 13 -Traitement d'articles par trempage et versage PROC 15 -Utilisation en tant que réactif de laboratoire ERC 05 -Utilisation sur les sites industriels menant à l'inclusion dans ou à la surface de l'article ERC 06d -Utilisation de régulateurs de processus réactifs dans les processus de polymérisation sur les sites industriels (qu'ils soient ou non inclus dans/sur l'article)
<b>Processus, les tâches et les activités couvertes</b>	Application of product with a roller or brush. Application du produit avec un pistolet applicateur Préparation ou mélange de matériaux solides ou liquides. Transfert de substances/mélanges dans de petits récipients tels que tubes, bouteilles ou petits contenants. Transferts avec contrôles, y compris chargement , remplissage, déversement , ensachage . Transferts sans contrôles, y compris

**3M™ Adhésif Epoxy conducteur de chaleur TC-2810 (Partie A)**

	chargement , remplissage, déversement , ensachage. Utiliser comme réactif de laboratoire
<b>21 Conditions opérationnelles et des mesures de gestion des risques</b>	
<b>Conditions d'exploitation</b>	<b>État physique:</b> Liquide <b>Conditions générales d'exploitation</b> Jours d'émission par an: 220 jours / an; A l'intérieur avec une bonne ventilation générale; Température de traitement: <= 40 Degré Celsius;  <b>Tâche : Matériau de transfert;</b> Durée d'utilisation: 4 heures / jour;  <b>Tâche : Mélange;</b> Durée d'utilisation: 8 heures / jour;  <b>Tâche : Utilisation en laboratoire;</b> Durée d'utilisation: <= 1 heures;
<b>Mesures de la gestion du risque</b>	Dans les conditions de mise en oeuvre décrites ci-dessus les mesures de la gestion du risque suivantes s'appliquent : <b>Mesures de la gestion du risque</b> <b>Santé humaine</b> Face shield; Ventilation extractive locale; Vêtements de protection / Porter des vêtements de protection appropriés.; <b>Environnemental</b> Non nécessaire; ; Les mesures suivantes de la gestion du risque liées à la tâche s'appliquent en plus à celles listées ci-dessus: <b>Tâche : Utilisation en laboratoire;</b> <b>Santé humaine;</b> Gants de protection - résistants aux produits chimiques. Reportez-vous à la section 8 de la fiche de données de sécurité pour la nature de gants spécifiques.;
<b>Mesures de gestion des déchets</b>	Envoyer dans une station d'épuration municipale.;
<b>3. Prévission de l'exposition</b>	
<b>Prévission de l'exposition</b>	Les expositions humaines ne devraient pas dépasser les DNELs, quand les mesures de gestion du risque identifié sont mises en place. Les expositions de l'environnement ne doivent pas dépasser les PNECs quand les mesures de gestion du risque identifié sont mises en place.

Les renseignements contenus dans cette fiche de données de sécurité sont basés sur l'état actuel de nos connaissances relatives au produit concerné , à la date indiquée. Ils sont donnés de bonne foi. L'attention des utilisateurs est en outre attirée sur les risques éventuellement encourus lorsqu'un produit est utilisé à d'autres usages que ceux pour lesquels il est conçu. Elle ne dispense en aucun cas l'utilisateur de connaître et d'appliquer l'ensemble des textes réglementaires applicables à son activité. Nous ne sommes pas responsables pour quelconque dommage (matériel et immatériel aussi bien que direct et indirect) qui est la conséquence d'un usage qui n'est pas en accord avec les notices d'utilisation et les recommandations qui se trouvent dans la fiche de données de sécurité.

Les FDS de 3M Belgique sont disponibles sur <http://www.3m.com/be>



## Fiche de données de sécurité

Copyright, 2019, Compagnie 3M Tous droits réservés. La copie et/ou le chargement de cette information dans le but d'utiliser correctement les produits 3M est autorisé à condition que (1) l'information soit copiée dans sa totalité, sans aucun changement, sauf accord écrit préalable 3M, et (2) ni la copie, ni l'original ne soit revendu ou distribué autrement avec l'intention d'en tirer un quelconque profit.

<b>Référence FDS:</b>	38-3989-1	<b>Numéro de version:</b>	1.01
<b>Date de révision:</b>	10/10/2019	<b>Annule et remplace la version du :</b>	28/02/2019

**Numéro de version Transport:**

Cette fiche de données de sécurité est conforme au règlement REACH n° 1907/2006 et à ses modifications.

### 1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE / DU MELANGE ET DE LA SOCIETE / ENTREPRISE

#### 1.1 Identification de la substance ou du mélange:

3M™ Adhesive TC-2810 Partie B

#### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées:

##### - Utilisations identifiées:

Adhésif conducteur

#### 1.3. Détails du fournisseur de la fiche de données de sécurité

**ADRESSE:** 3M Belgium BVBA/SPRL, Hermeslaan 7, B1831 Diegem  
**Téléphone:** +32 (0)2 722 51 11  
**E-mail:** Tox.be@mmm.com  
**Site internet** <http://www.3m.com/be>

#### 1.4 Numéro d'appel d'urgence:

+ 32 (0)2 722 54 23, hors d'heures d'ouvertures + 32 (0)2 722 5111, ou Centre Antipoisons + 32 (0)70 245 245

### 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

#### 2.1. Classification de la substance ou du mélange:

Règlement Européen CLP N° 1272/2008/CE

##### CLASSIFICATION:

Lésions oculaires graves / irritation oculaire, catégorie 2 - H319

Corrosion / irritation cutanée, Catégorie 2 - H315

Sensibilisation de la peau, Catégorie 1 - Sens. pour la peau 1; H317

Dangereux pour l'environnement aquatique (chronique), Catégorie 2 - Auat. Chr. 2; H411

Pour le texte intégral des phrases H, voir section 16.

#### 2.2. Eléments de l'étiquette

Règlement Européen CLP N° 1272/2008/CE

**MENTION D'AVERTISSEMENT:**  
ATTENTION.

**Symboles::**

SGH07 (Point d'exclamation)SGH09 (Environnement)

**Pictogrammes**



**Ingrédients :**

Ingrédient	Numéro CAS	EC No.	% par poids
2,2'-[(1-Méthyléthylidène)bis(4,1-phénylèneoxyméthylène)]bisoxiranne	1675-54-3	216-823-5	60 - 75

**MENTIONS DE DANGER:**

H319	Provoque une sévère irritation des yeux
H315	Provoque une irritation cutanée.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H411	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

**MENTIONS DE MISE EN GARDE**

**Prévention:**

P280E	Porter des gants de protection.
P273	Eviter le rejet dans l'environnement.

**Intervention::**

P305 + P351 + P338	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P333 + P313	En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.

**Elimination:**

P501	Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.
------	---

**Pour les conditionnements <= 125 ml, les mentions de danger et d'avertissement suivantes doivent être utilisées :**

**<= 125 ml mention de danger**

H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
------	--------------------------------------

**<= 125 ml mention d'avertissement**

**Prévention:**

P280E	Porter des gants de protection.
-------	---------------------------------

**Intervention::**

P333 + P313	En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.
-------------	--

### 2.3 .Autres dangers

Inconnu

## 3. COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Ingrédient	Numéro CAS	EC No.	REACH Registration No.	% par poids	Classification
2,2'-[(1-Méthyléthylidène)bis(4,1-phénylèneoxyméthylène)]bisoxirane	1675-54-3	216-823-5	01-2119456619-26	60 - 75	Irr. de la peau 2, H315; Irr. des yeux 2, H319; Sens. cutanée 1, H317 Tox. aquatique chronique 2, H411
Boornitride (BN)	10043-11-5	233-136-6		20 - 30	Substance non classée comme dangereuse
MBS POLYMERS	Confidentiel			10 - 20	Substance non classée comme dangereuse

Voir en section 16 pour le texte complet des phrases H de cette section.

Pour les informations relatives aux valeurs limites d'exposition des ingrédients ou au statut PBT ou vPvB, consulter les sections 8 et 12 de cette Fiche de Données de Sécurité.

## 4. PREMIERS SOINS

### 4.1. Description des premiers secours:

#### Inhalation:

Transporter la personne à l'air frais. En cas de malaise, consulter un médecin.

#### Contact avec la peau:

Laver immédiatement avec de l'eau et du savon. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant de les réutiliser. Si les signes et les symptômes se développent, consulter un médecin.

#### Contact avec les yeux:

Rincer avec de grandes quantités d'eau. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si les symptômes persistent, consulter un médecin.

#### En cas d'ingestion:

Rincer la bouche. En cas de malaise, consulter un médecin.

### 4.2. Symptômes et effets principaux, aigus et différés:

Voir en section 11.1: information sur les effets toxicologiques.

### 4.3. Indication des soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires:

Non applicable

## 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

### 5.1. Moyens d'extinction:

En cas d'incendie: Utiliser un agent d'extinction adapté pour le matériel combustible tel que l'eau ou mousse.

## 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange:

Aucun inhérent à ce produit

## Décomposition dangereuse ou sous-produits

### Substance

Aldéhydes  
Monoxyde de carbone  
Dioxyde de carbone  
Chlorure d'hydrogène  
Oxydes d'azote.

### Condition

Pendant la combustion.  
Pendant la combustion.  
Pendant la combustion.  
Pendant la combustion.  
Pendant la combustion.

## 5.3. Conseils aux pompiers:

Portez un vêtement de protection intégral comprenant : casque, système de protection respiratoire autonome avec adduction d'air créant une pression positive à l'intérieur du casque, tablier et pantalon et manches resserrées autour des bras et des jambes, masque facial et chasuble pour protéger la tête.

## 6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence:

Évacuer la zone. Ventiler la zone. En cas de déversement important dans des zones confinées, apporter une ventilation mécanique pour disperser ou extraire les vapeurs selon les bonnes pratiques HSE. Reportez-vous aux autres sections de cette FDS pour l'information concernant les risques physiques et de la santé, de protection respiratoire, ventilation et équipement de protection individuelle.

### 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement:

Éviter le rejet dans l'environnement. Consulter les instructions. En cas de renversements importants, couvrir les évacuations et construire des digues pour éviter l'écoulement du produit dans les égouts ou les cours d'eau.

### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:

Couvrir avec un matériau absorbant inorganique. N'oubliez pas, ajouter un matériau absorbant ne supprime pas le danger physique, la santé ou le danger pour l'environnement. Récupérer le matériau répandu. Mettre dans un récipient fermé. Nettoyer les résidus avec un solvant approprié sélectionné par des personnes compétentes. Ventiler la zone. Lire et suivre les précautions d'emploi sur l'étiquette et la fiche de sécurité du solvant. Fermer le récipient. Éliminer le produit collecté dès que possible conformément aux réglementations locales / régionales / nationales / internationales applicables

### 6.4. Références à d'autres sections:

Se référer à la section 8 et à la section 13 pour plus d'informations

## 7. Manipulation et stockage

### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger:

Éviter l'inhalation des vapeurs pendant la polymérisation. Éviter de respirer les poussières/ fumées/ gaz/brouillards/ vapeurs/aérosols. Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Se laver soigneusement après manipulation. Éviter le rejet dans l'environnement. Consulter les instructions. Nettoyer les vêtements souillés avant réemploi. Éviter tout contact avec des agents oxydants (par exemple: Chlore, l'acide chromique, etc)

### 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités:

Stocker à l'écart des acides. Stocker à l'écart des agents oxydants.

### 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s):

Pour plus d'informations: voir section 7.1 et 7.2 pour des recommandations de manutention et de stockage. Voir section 8 pour les contrôles d'exposition et les recommandations de protection individuelle.



## 8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle

### 8.1. Valeurs limites d'exposition:

#### Limites d'exposition professionnelle

Aucune valeur limite d'exposition n'existe pour les ingrédients listés en section 3 de cette FDS.

### 8.2. Contrôles de l'exposition:

#### 8.2.1. Contrôles techniques appropriés

Fournir une extraction appropriée des émissions pendant la polymérisation à chaud. Les enceintes de polymérisation doivent être munies de ventilation extractive vers l'extérieur, ou vers un équipement adapté pour le contrôle des émissions. Utiliser une ventilation générale et/ou une ventilation extractive locale pour maintenir les expositions à l'air en dessous des valeurs limites d'exposition et/ou contrôler la poussière / fumées /gaz / brouillards / vapeurs / aérosols. Si la ventilation n'est pas appropriée, utiliser une protection respiratoire.

#### 8.2.2. Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle (EPI)

##### Protection des yeux/du visage:

Sur la base des résultats d'évaluation de l'exposition, sélectionner et utiliser une protection des yeux / du visage pour éviter tout contact. La protection des yeux / du visage suivante est recommandée:  
Lunettes de protection ouvertes.

##### Normes applicables / Standards

Utiliser une protection oculaire conforme à l'EN 166.

##### Protection de la peau/la main

Sur la base des résultats d'évaluation de l'exposition, sélectionner et utiliser des gants et/ou des habits de protection pour éviter le contact avec la peau. Consulter le fabricant de gants et/ou d'habits de protection pour sélectionner les matériaux appropriés. Les gants en nitrile peuvent être portés par-dessus des gants de stratifié polymère pour améliorer la dextérité. Des gants constitués du/des matériaux suivants sont recommandés:

Matériel	Épaisseur (mm)	Temps de pénétration
Polymère laminé	Pas de données disponibles	Pas de données disponibles

##### Normes applicables / Standards

Utiliser des gants testés conformément à l'EN 374.

Si le produit est utilisé dans des conditions de forte exposition (exemple pulvérisations, risque élevé d'éclaboussures, etc etc), l'utilisation d'une combinaison de protection peut s'avérer nécessaire. Choisissez et utilisez une protection du corps pour éviter le contact basé sur les résultats d'une évaluation de l'exposition. Le matériau de vêtements de protection suivant(s) est recommandé: Tablier - polymère stratifié

##### Protection respiratoire:

Une évaluation de l'exposition peut être nécessaire pour décider si un appareil de protection respiratoire est demandé. Si un appareil de protection respiratoire est nécessaire, utiliser des masques dans le cadre d'un programme de protection respiratoire complet. Sur la base des résultats de l'évaluation de l'exposition, sélectionnez le type de respirateur suivants afin de réduire l'exposition par inhalation:

Demi-masque respiratoire ou masque complet pour des vapeurs organiques et particules

Pour des questions concernant une utilisation spécifique, consulter le fabricant de votre appareil respiratoire.

##### Normes applicables / Standards

Utiliser un appareil respiratoire conforme à la norme EN 140 ou EN 136: Filtres types A & P

## 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles:

#### Apparence

Etat physique:

Liquide

Couleur

Jaune laiteux

Aspect physique spécifique::

Pâte

Odeur

Epoxy

Valeur de seuil d'odeur

*Pas de données de tests disponibles.*

pH

*Pas de données de tests disponibles.*

Point/intervalle d'ébullition:

> 170 °C

Point de fusion:

*Non applicable.*

Inflammabilité (solide, gaz):

Non applicable.

Dangers d'explosion:

Non classifié

Propriétés comburantes:

Non classifié

Point d'éclair:

>=170 °C [*Méthode de test: Estimé*]

Température d'inflammation spontanée

*Pas de données de tests disponibles.*

Limites d'inflammabilité (LEL)

*Pas de données de tests disponibles.*

Limites d'inflammabilité (UEL)

*Pas de données de tests disponibles.*

Pression de vapeur

<=2,7 Pa [*@ 20 °C*]

Densité relative

1,44 [*Réf. Standard :Eau = 1*]

Hydrosolubilité

Négligeable

Solubilité (non-eau)

*Pas de données de tests disponibles.*

Coefficient de partage n-octanol / eau

*Pas de données de tests disponibles.*

Taux d'évaporation:

*Non applicable.*

Densité de vapeur

Nulle

Température de décomposition

*Pas de données de tests disponibles.*

Viscosité

150 000 mPa-s [*@ 20 °C*]

Densité

1,44 g/ml

### 9.2. Autres informations:

Composés Organiques Volatils

*Pas de données de tests disponibles.*

Masse moléculaire:

*Non applicable.*

Teneur en matières volatiles:

0 % en poids

## 10. STABILITÉ ET REACTIVITÉ

### 10.1 Réactivité:

Ce produit peut être réactif avec certains agents sous certaines conditions - voir les autres rubriques de cette section.

### 10.2 Stabilité chimique:

Stable.

### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses:

Une polymérisation dangereuse ne se produira pas.

### 10.4. Conditions à éviter:

La polymérisation est source de chaleur. Ne pas polymériser une quantité supérieure à 50 grammes en milieu confiné pour éviter une réaction trop violente (exothermique) avec dégagement de forte chaleur et fumées.

**10.5 Matériaux à éviter:**

Acides forts  
Agents oxydants forts.

**10.6. Produits de décomposition dangereux:****Substance****Condition**

Non applicable

Regarder section 5.2 pour les produits de décomposition pendant la combustion

**11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES**

Il est possible que les informations suivantes ne correspondent pas à la classification de documents de l'UE dans la section 2 et / ou les classifications de certains ingrédients dans la section 3 si les classifications de certains ingrédients sont attribuées par une autorité compétente. En outre, les données dans la section 11 sont fondées sur les règles de classifications selon SGH UN et selon les classifications dérivées d'avis 3M.

**11.1. Informations sur les effets toxicologiques:****Les signes et symptômes d'exposition**

Sur la base de données de tests et/ou d'informations sur les composants, ce produit peut provoquer les effets suivants sur la santé:

**Inhalation:**

Irritation de l'appareil respiratoire : les signes et symptômes peuvent inclure toux, écoulement nasal, maux de tête, éternuements, douleur nasale et maux de gorge.

**Contact avec la peau:**

Légère irritation cutanée: Signes / symptômes peuvent inclure une rougeur locale, un gonflement, des démangeaisons et la sécheresse. Sensibilisation de contact (autre que photosensibilisation) : les symptômes peuvent inclure rougeurs, enflures, cloques et démangeaisons.

**Contact avec les yeux:**

Irritation modérée des yeux: les symptômes peuvent inclure rougeurs, gonflements, douleurs, larmes et vision floue.

**Ingestion:**

Irritation gastro-intestinale : les signes et symptômes peuvent inclure douleur abdominale, troubles de l'estomac, nausées, vomissements et diarrhée.

**Données toxicologiques**

Si un composant est listé en section 3 mais n'apparaît pas dans une table ci-dessous, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

**Toxicité aiguë**

Nom	Route	Organismes	Valeur
Produit	cutané		Pas de données disponibles. Calculé. 5 000 mg/kg
Produit	Ingestion		Pas de données disponibles. Calculé. 5 000 mg/kg
2,2'-[(1-Méthyléthylidène)bis(4,1-phénylèneoxyméthylène)]bisoxiranne	cutané	Rat	LD50 > 1 600 mg/kg
2,2'-[(1-Méthyléthylidène)bis(4,1-phénylèneoxyméthylène)]bisoxiranne	Ingestion	Rat	LD50 > 1 000 mg/kg
Boornitride (BN)	cutané	Lapin	LD50 > 20 000 mg/kg
Boornitride (BN)	Ingestion	Rat	LD50 > 50 000 mg/kg
MBS POLYMERS	cutané	Lapin	LD50 > 5 000 mg/kg

**3M™ Adhesive TC-2810 Partie B**

MBS POLYMERS	Ingestion	Rat	LD50 > 5 000 mg/kg
--------------	-----------	-----	--------------------

TAE = Toxicité Aigue Estimée

**Corrosion / irritation cutanée**

Nom	Organismes	Valeur
2,2'-[(1-Méthyléthylidène)bis(4,1-phénylèneoxyméthylène)]bisoxiranne	Lapin	Moyennement irritant
MBS POLYMERS	Jugement professionnel	Irritation minimale.

**Lésions oculaires graves / irritation oculaire**

Nom	Organismes	Valeur
2,2'-[(1-Méthyléthylidène)bis(4,1-phénylèneoxyméthylène)]bisoxiranne	Lapin	Irritant modéré
MBS POLYMERS	Jugement professionnel	Moyennement irritant

**Sensibilisation de la peau**

Nom	Organismes	Valeur
2,2'-[(1-Méthyléthylidène)bis(4,1-phénylèneoxyméthylène)]bisoxiranne	Homme et animal	Sensibilisant

**Sensibilisation des voies respiratoires**

Nom	Organismes	Valeur
2,2'-[(1-Méthyléthylidène)bis(4,1-phénylèneoxyméthylène)]bisoxiranne	Humain	Non-classifié

**Mutagenicité cellules germinales**

Nom	Route	Valeur
2,2'-[(1-Méthyléthylidène)bis(4,1-phénylèneoxyméthylène)]bisoxiranne	In vivo	Non mutagène
2,2'-[(1-Méthyléthylidène)bis(4,1-phénylèneoxyméthylène)]bisoxiranne	In vitro	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.

**Cancérogénicité**

Nom	Route	Organismes	Valeur
2,2'-[(1-Méthyléthylidène)bis(4,1-phénylèneoxyméthylène)]bisoxiranne	cutané	Souris	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.

**Toxicité pour la reproduction****Effets sur la reproduction et / ou sur le développement**

Nom	Route	Valeur	Organismes	Test résultat	Durée d'exposition
2,2'-[(1-Méthyléthylidène)bis(4,1-phénylèneoxyméthylène)]bisoxiranne	Ingestion	Non classifié pour les effets sur la fertilité féminine	Rat	NOAEL 750 mg/kg/day	2 génération
2,2'-[(1-Méthyléthylidène)bis(4,1-phénylèneoxyméthylène)]bisoxiranne	Ingestion	Non classifié pour les effets sur la fertilité masculine	Rat	NOAEL 750 mg/kg/day	2 génération
2,2'-[(1-Méthyléthylidène)bis(4,1-phénylèneoxyméthylène)]bisoxiranne	cutané	Non classifié pour les effets sur le développement	Lapin	NOAEL 300 mg/kg/day	pendant l'organogénèse
2,2'-[(1-Méthyléthylidène)bis(4,1-phénylèneoxyméthylène)]bisoxiranne	Ingestion	Non classifié pour les effets sur le développement	Rat	NOAEL 750 mg/kg/day	2 génération

**Organe(s) cible(s)**

**Toxicité pour certains organes cibles - exposition unique**

Pour le composant/les composants, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

**Toxicité pour certains organes cibles - exposition répétée**

Nom	Route	Organe(s) cible(s)	Valeur	Organismes	Test résultat	Durée d'exposition
2,2'-[(1-Méthyléthylidène)bis(4,1-phénylèneoxyméthylène)]b isoxiranne	cutané	Foie	Non-classifié	Rat	NOAEL 1 000 mg/kg/day	2 années
2,2'-[(1-Méthyléthylidène)bis(4,1-phénylèneoxyméthylène)]b isoxiranne	cutané	Système nerveux	Non-classifié	Rat	NOAEL 1 000 mg/kg/day	13 semaines
2,2'-[(1-Méthyléthylidène)bis(4,1-phénylèneoxyméthylène)]b isoxiranne	Ingestion	système auditif   Coeur   Système endocriné   système hématopoïétique   Foie   des yeux   rénale et / ou de la vessie	Non-classifié	Rat	NOAEL 1 000 mg/kg/day	28 jours

**Danger par aspiration**

Pour le composant/les composants, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

**Contactez l'adresse ou le numéro de téléphone indiqué sur la première page de la FDS pour informations toxicologiques sur cette matière et / ou de ses composants.**

**12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES**

Il est possible que les informations suivantes ne correspondent pas à la classification de documents de l'UE dans le section 2 et / ou les classifications de certains ingrédients dans le section 3 si les classifications de certains ingrédients sont attribuées par une autorité compétente. En outre, les données dans le section 12 sont fondées sur les règles de classification selon SGH UN et selon les classifications dérivées d'avis 3M.

**12.1 Toxicité:**

Aucun test sur le produit disponible

Matériel	N° CAS	Organisme	type	Exposition	Test point final	Test résultat
2,2'-[(1-Méthyléthylidène)bis(4,1-phénylèneoxyméthylène)]b isoxiranne	1675-54-3	Truite arc-en-ciel	Estimé	96 heures	Concentration létale 50%	2 mg/l
2,2'-[(1-Méthyléthylidène)bis(4,1-phénylèneoxyméthylène)]b isoxiranne	1675-54-3	puce d'eau	Estimé	48 heures	Effet concentration 50%	1,8 mg/l
2,2'-[(1-Méthyléthylidène)bis(4,1-phénylèneoxyméthylène)]b isoxiranne	1675-54-3	Algues vertes	expérimental	72 heures	Effet concentration 50%	>11 mg/l
2,2'-[(1-Méthyléthylidène)bis(4,1-phénylèneoxyméthylène)]b isoxiranne	1675-54-3	Algues vertes	expérimental	72 heures	Concentration sans effet observé (NOEC)	4,2 mg/l

**3M™ Adhesive TC-2810 Partie B**

phénylèneoxyméthylène)]bisoxiranne						
2,2'-[(1-Méthyléthylidène)bis(4,1-phénylèneoxyméthylène)]bisoxiranne	1675-54-3	puce d'eau	expérimental	21 jours	Concentration sans effet observé (NOEC)	0,3 mg/l
Boornitride (BN)	10043-11-5	Truite arc-en-ciel	expérimental		Concentration létale 50%	>100 mg/l
Boornitride (BN)	10043-11-5	puce d'eau	expérimental		Effet concentration 50%	>100 mg/l
MBS POLYMERS	Confidentiel		Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification			

**12.2 Persistance et dégradabilité:**

Matériel	N° CAS	Type de test	Durée	Type d'étude	Test résultat	Protocole
2,2'-[(1-Méthyléthylidène)bis(4,1-phénylèneoxyméthylène)]bisoxiranne	1675-54-3	expérimental Hydrolyse		Demi-vie hydrolytique	117 heures (t 1/2)	Autres méthodes
2,2'-[(1-Méthyléthylidène)bis(4,1-phénylèneoxyméthylène)]bisoxiranne	1675-54-3	expérimental Biodégradation	28 jours	Demande biologique en oxygène	5 % Demande biologique en oxygène DBO/Demande chimique en oxygène	OECD 301F - Manometric Respiro
Boornitride (BN)	10043-11-5	Données non disponibles ou insuffisantes			N/A	
MBS POLYMERS	Confidentiel	Données non disponibles ou insuffisantes			N/A	

**12.3. Potentiel de bioaccumulation:**

Matériel	CAS N°	Type de test	Durée	Type d'étude	Test résultat	Protocole
2,2'-[(1-Méthyléthylidène)bis(4,1-phénylèneoxyméthylène)]bisoxiranne	1675-54-3	expérimental Bioconcentratie		Lod du Coefficient de partage octanol/eau	3.242	Autres méthodes
Boornitride (BN)	10043-11-5	Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification	N/A	N/A	N/A	N/A
MBS POLYMERS	Confidentiel	Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification	N/A	N/A	N/A	N/A

**12.4. Mobilité dans le sol:**

Contactez le fournisseur pour plus d'informations.

**12.5. Résultats de l'évaluation PBT et vPvB:**

Ce produit ne contient aucune substance considérée comme PBT ou vPvB.

**12.6. Autres effets néfastes:**

Pas d'information disponible.

## 13. CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

### 13.1. Méthode de traitement des déchets:

Éliminer le contenu / récipient conformément à la réglementation locale.

Éliminer le matériel complètement durci (ou polymérisé) dans une installation autorisée de déchets industriels. La destruction adéquate peut nécessiter l'utilisation de carburant supplémentaire pendant les procédés d'incinération. Les produits de combustion comprendront l'acide halogénique (HCl / HF / HBr). L'installation doit être capable de traiter les matériaux halogénés. Comme une alternative de disposition, utiliser une installation autorisée acceptable à éliminer les déchets. Les conteneurs vides et utilisés pour le transport et la manutention des produits chimiques dangereux (substances chimiques / mélanges / préparations classées comme dangereuses conformément à la réglementation applicable) doivent être considérés, stockés, traités et éliminés comme des déchets dangereux à moins d'indication définie par la réglementation des déchets applicables. Consulter les autorités de régulation respectives afin de déterminer les traitements disponibles et les installations d'élimination.

Le code déchets est basé sur l'application du produit par le client. Puisque cet aspect est hors de contrôle 3M, aucun code déchets pour les produits après utilisation ne sera fourni. Merci de vous référer au Code Déchets Européen (EWC-2000/532/CE et ses amendements) pour attribuer le code déchets correct à votre propre résidu. Assurez vous d'être en conformité avec les réglementations nationales et/ou locales applicables et utilisez toujours un opérateur de traitement des déchets agréé.

### Code déchets EU (produit tel que vendu)

08 04 09\* Déchets de colles et mastics contenant des solvants organiques ou d'autres substances dangereuses.

## 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

ADR: UN3082; Matière dangereuse du point de vue de l'environnement, Liquide, N.S.A. (4,4-Isopropylidènediphénol-épichlorohydrine polymère); 9; III; (-); M6.

IATA: UN3082; Environmentally Hazardous Substance, Liquid, N.O.S (4,4-Isopropylidènediphénol-Epichlorohydrin Polymer) 9; III.

IMDG : UN3082; Environmentally Hazardous Substance, Liquid, N.O.S (4,4-Isopropylidènediphénol-Epichlorohydrin Polymer) 9; III; EMS-Code: FA, SF.

Exemption: Pour les récipients contenant une quantité nette de 5l ou une masse nette de 5 kg ou moins par emballage unique ou intérieur, la disposition spéciale 375 ( ADR ), exemption selon le 2.10.2.7 (IMDG) ou la disposition spéciale A197 ( IATA ) peut être appliquée , si applicable.

## 15. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

### 15.1. Législations spécifiques relatives à la sécurité, santé et réglementations environnementales de la substance ou du mélange

#### Cancérogénicité

<u>Ingrédient</u>	<u>Numéro CAS</u>	<u>Classification</u>	<u>Réglementation</u>
2,2'-[(1-Méthyléthylidène)bis(4,1-phénylèneoxyméthylène)]bisoxiranne	1675-54-3	Gr.3: non classifié	Centre International de Recherche sur le Cancer (CIRC)

### 15.2. Evaluation de la Sécurité Chimique

Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée pour ce mélange. Des évaluations de la sécurité chimique pour les substances contenues peuvent avoir été effectuées par les déclarants des substances conformément au règlement (CE) n°

1907/2006, tel que modifié.

## 16. AUTRES INFORMATIONS

### Liste des codes des mentions de dangers H

H315	Provoque une irritation cutanée.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux
H411	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

### Raison de la révision:

CLP: Tableau ingrédient - L'information a été modifiée.  
Section 3 : Composition / Information des ingrédients - L'information a été modifiée.  
Section 9: Couleur - L'information a été ajoutée.  
Section 9: Odeur - L'information a été ajoutée.  
Section 9: Apparence / odeur modification - L'information a été supprimée.  
Section 9: Description de la propriété pour les propriétés optionnelles - L'information a été modifiée.  
Section 11: Toxicité acute (Tableau) - L'information a été modifiée.  
Section 11: Tableau cancérogénicité - L'information a été modifiée.  
Section 11: Tableau mutagénicité - L'information a été modifiée.  
Section 11: Tableau Toxicité pour la reproduction - L'information a été modifiée.  
Section 11: Tableau Sensibilisation des voies respiratoires - L'information a été modifiée.  
Section 11: Tableau Lésions oculaires graves/ irritant - L'information a été modifiée.  
Section 11: Tableau Corrosion cutanée / irritation - L'information a été modifiée.  
Section 11: Tableau Sensibilisation de la peau - L'information a été modifiée.  
Section 11: Tableau Organes Cibles - exposition répétée - L'information a été modifiée.  
12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES - L'information a été modifiée.  
12.3 Persistance et dégradation - L'information a été modifiée.  
12.4 Potentiel de bioaccumulation - L'information a été modifiée.  
Section 15: Cancérogénicité (Information) - L'information a été ajoutée.  
Section 15: Régulations - Inventaires - L'information a été supprimée.

Les renseignements contenus dans cette fiche de données de sécurité sont basés sur l'état actuel de nos connaissances relatives au produit concerné, à la date indiquée. Ils sont donnés de bonne foi. L'attention des utilisateurs est en outre attirée sur les risques éventuellement encourus lorsqu'un produit est utilisé à d'autres usages que ceux pour lesquels il est conçu. Elle ne dispense en aucun cas l'utilisateur de connaître et d'appliquer l'ensemble des textes réglementaires applicables à son activité. Nous ne sommes pas responsables pour quelconque dommage (matériel et immatériel aussi bien que direct et indirect) qui est la conséquence d'un usage qui n'est pas en accord avec les notices d'utilisation et les recommandations qui se trouvent dans la fiche de données de sécurité.

Les FDS de 3M Belgique sont disponibles sur <http://www.3m.com/be>